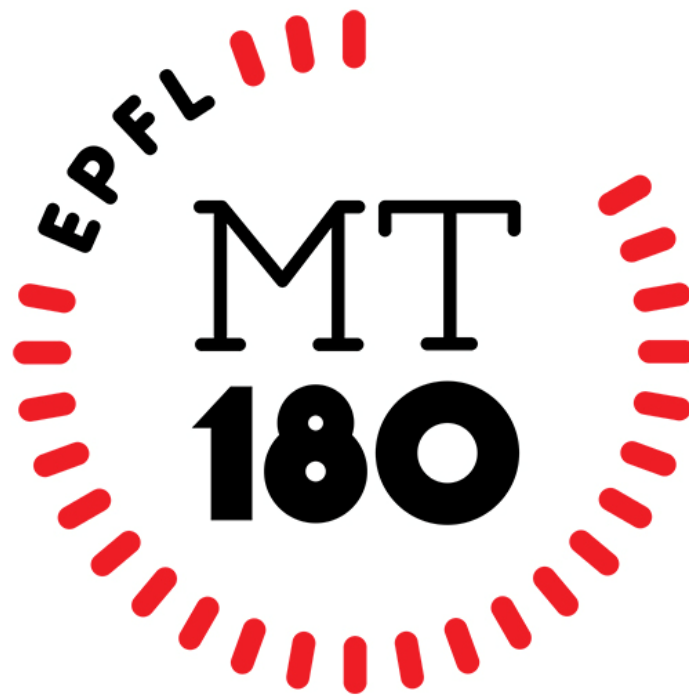


MA THESE EN 180 SECONDES



Cahier des membres du jury

édition 2022-2023

Table des matières

I.	Présentation générale du concours	1
1.	Qu'est-ce que c'est ?.....	1
2.	Historique.....	1
II.	Evaluation des candidat-e-s et information pour les juges	1
1.	Règlements	1
1.1	Contraintes techniques.....	1
1.2	Présentation orale	2
1.3	Support visuel.....	3
1.4	Projection.....	3
2.	Critères d'évaluation	3
III.	Modalités de l'évaluation et des délibérations.....	4
1.	Rencontre préparatoire.....	4
2.	Jury d'experts	4
3.	Organisation et contacts	4

Merci d'avoir accepté d'être membre du jury pour le concours **Ma thèse en 180 secondes**. Ce document résume les points importants concernant l'évaluation des candidates et candidats.

I. Présentation générale du concours

1. Qu'est-ce que c'est ?

Le concours **Ma thèse en 180 secondes** permet à des **doctorantes et doctorants** de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié, ainsi qu'au jury qui établira un classement. Chaque doctorant-e doit faire, **en trois minutes**, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant de son projet de recherche.

La finale EPFL aura lieu le **30 mars 2023 au Rolex Learning Center**. Trois finalistes seront amenés à se présenter dans un second temps à la finale suisse qui aura lieu à **l'Université de Lausanne (UNIL) le 29 juin 2023**.

2. Historique

Le concours **Ma thèse en 180 secondes** est inspiré du concours *Three Minute Thesis* (3MT^{MD}) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie. Le concept a été repris en 2012 au Québec par l'Association francophone pour le savoir (ACFAS). Cette compétition connaît un succès croissant puisque en 2014, de nombreux pays francophones ont organisé des événements dont le Québec au Canada, la France, le Maroc et la Belgique.

II. Evaluation des candidat-e-s et information pour les juges

1. Règlements

1.1 Contraintes techniques

Lisez bien attentivement les contraintes techniques ci-dessous. Par souci d'équité, elles s'appliqueront à tous les participant-e-s, sans exception. Il incombe à l'équipe organisatrice de l'évènement de les mettre en œuvre.

Chronomètre

- Les participant-e-s ont 180 secondes pour présenter leur sujet de recherche de doctorat ;
- Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il doit **être situé en face du/de la candidat-e et visible**, si ce/cette dernier/dernière le désire.

Gardien du temps

- Une personne gardienne du temps est placée de manière à être visible par le/la candidat-e sans le/la perturber. Quand le/la participant-e est prêt-e à commencer sa présentation, il/elle l'indique au gardien du temps par un petit signe convenu d'avance. Un signal sonore indique que le chronomètre s'enclenche. Le/la participant-e peut alors commencer sa présentation ;
- **S'il/elle le souhaite**, le/la candidat-e peut être averti-e quand il ne reste que 30 secondes avant la fin du chronomètre par un signal visuel. Un signal sonore très fort (par exemple un klaxon) retentit quand les 180 secondes sont écoulées (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Si le/la candidat-e n'a pas terminé sa présentation, il/elle peut soit décider de continuer sa prestation et par là même se disqualifier pour la compétition, soit décider de ne pas terminer sa présentation et donc être toujours admissible à la compétition.

Gestion des interruptions

- En aucun cas, le chronomètre ne pourra être remis à zéro (même si le/la participant-e a un blanc de mémoire, s'aperçoit qu'il/elle a fait une erreur ou s'il/elle estime qu'il/elle n'était pas prêt-e, sauf en cas de problème technique majeur ;
- Si un problème technique majeur se présente (par exemple, un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s'affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas), le/la **président-e du jury doit** interrompre la compétition et le/la participant-e est autorisé-e à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé ;
- Le/la participant-e n'est pas autorisé-e à interrompre lui-même/elle-même sa présentation.

Visualisation du temps par le public

- Il est recommandé qu'un écran soit installé en face du public afin que celui-ci puisse voir le décompte.

1.2 Présentation orale

- La présentation orale doit se faire **en français ou en anglais** ;
- Aucun accessoire, autre que des feuilles de notes, ne sera autorisé : pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc...
- Le/la candidat-e a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il/elle le souhaite ;
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le/la candidat-e pourra utiliser un micro main, qu'il/elle pourra disposer sur un pied de micro s'il/elle le désire ;
- Au besoin, le/la participant-e pourra utiliser un lutrin ou un pupitre sur la scène.

1.3 Support visuel

- Les candidat-e-s peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais **très fortement suggéré** ;
- Les candidat-e-s n'ont droit qu'à **une seule diapositive**, non animée, pour illustrer vos propos. Celle-ci est projetée sur un grand écran, en arrière de la scène ;
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être **en français ou en anglais** ;
- Les candidat-e-s devront s'assurer que les images utilisées sont libres de droits ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour leur utilisation dans le cadre de ce concours ;
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé ;
- Le titre de la présentation inscrit sur la diapositive PowerPoint peut différer de celui de la thèse menée par le/la doctorant-e de façon à ce qu'il/elle puisse vulgariser son sujet. Toutefois, le titre complet de sa thèse sera annoncé oralement par la personne animant la compétition.

1.4 Projection

- Toutes les diapositives seront intégrées dans un seul document PowerPoint qui sera projeté pendant la finale. Il incombe à l'équipe organisatrice de l'évènement de préparer ce fichier.

2. Critères d'évaluation

Voici les critères sur lesquels les membres du jury se baseront pour évaluer les présentations :

Talent d'orateur et implication (noté sur 6)

- Le/la participant.e a-t-il (elle) démontré des qualités d'orateur/trice : rythme, fluidité, gestuelle, présence sur scène, etc.
- Le/la participant.e a-t-il (elle) transmis sa passion pour son sujet d'étude ?
- Le/la participant.e a-t-il (elle) suscité la curiosité du public pour son sujet ?

Vulgarisation (noté sur 6)

- Le/la participant.e a-t-il (elle) expliqué les concepts ou les idées dans un langage accessible ?
- Le/la participant.e a-t-il (elle) utilisé l'humour, les métaphores, des exemples, pour illustrer son propos ?

Structuration de l'exposé (noté sur 6)

- La structure de l'exposé et l'enchaînement des idées ont-ils facilité la compréhension du sujet ?
- Le/la participant.e a-t-il (elle) expliqué clairement les recherches qu'il/elle mène ?

Coup de cœur (noté sur 2)

- Avez-vous noté un point particulièrement exceptionnel dans la présentation de l'exposé ?

III. Modalités de l'évaluation et des délibérations

Le/la président-e du jury mènera les discussions et prendra une décision finale au sein du jury, si nécessaire, lors des délibérations.

L'équipe organisatrice suggère que les délibérations des membres du Jury n'excèdent pas **15 à 20 minutes** afin de ne pas faire trop attendre le public qui assistera à la compétition et risquer ainsi des défections au moment de l'annonce des résultats.

1. Rencontre préparatoire

Etant donné que les membres du jury disposeront de trois minutes seulement pour prendre des notes à chaque prestation et que le temps alloué aux délibérations est relativement court, le jury peut se réunir avant la compétition afin de discuter des points suivants :

Le déroulement des évaluations et des délibérations :

- Chaque membre devra-t-il/elle évaluer un seul critère ou tous les critères en même temps ?
- Pour commencer les délibérations, les juges devront-ils/elles annoncer la note qu'ils/elles ont attribuée à chaque candidat ou seulement celle des trois premiers selon leur classement ?
- Qui sera chargé de comptabiliser l'ensemble des notes pour chaque doctorant-e ?

2. Jury d'experts

Le jury pour la finale est constitué de représentantes et représentants de la communauté scientifique et de la culture scientifique, du monde économique et des médias et tiendra compte d'un bon équilibre de genre, d'âge, de disciplines, de fonctions parmi les membres du jury.

La composition des membres du jury est communiquée dans le memento/agenda de l'EPFL annonçant la finale MT180.

En cas de conflit d'intérêt (par exemple si le/la doctorant-e d'un membre du jury participe au concours), le/la juge doit le déclarer à l'ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l'ensemble des présentations.

3. Organisation et contacts

Ma Thèse en 180 secondes est organisé à l'EPFL par le Service de promotion des sciences sous l'égide de l'Ecole Doctorale, en collaboration avec Mediacom Evénements et le Service audiovisuel.

Site Internet : <https://go.epfl.ch/mt180>

Contact : Farnaz.Moser@epfl.ch, Service de promotion des sciences